

Enquête auprès des parents

La commune envisage de proposer un accueil des enfants à l'ALSH au mois de juillet 2022 un peu plus long que le stage de cirque organisé l'an dernier sur 5 jours. Nous avons besoin de savoir vos besoins, vos souhaits et combien d'enfants seraient concernés afin de prévoir l'encadrement.

Par contre, si nous organisons un Centre nous ne subventionnerons pas l'ALSH de Crécy et de St Germain sauf pour les enfants que nous ne pourrions accueillir à Bouleurs (faute de place). En effet, nous leur versons 16 € / jour et par enfant et ne pouvons avoir double dépense.

L'ALSH débiterait le vendredi 8 Juillet jusqu'au vendredi 22 juillet voire jusqu'au 29.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir répondre à ce questionnaire nominatif, qui permettrait éventuellement de reprendre contact avec vous pour la mise en place de cet ALSH.

Avez-vous besoin d'un ALSH en juillet ? cochez les semaines dont vous avez besoin

DATES mettre une croix dans les cases souhaitées	Nombre	Vendredi 8 juillet	Lundi 11 au 15 juillet	Lundi 18 au 22 juillet	Lundi 25 au 29 juillet
Enfant de moins de 6 ans					
Enfant de plus de 6 ans					

Auriez-vous besoin d'une ouverture pendant les petites vacances :

- Toussaint 2022 OUI NON
-
- Février 2023 OUI NON
-
- Printemps 2023 OUI NON
-

1. Souhaitez – vous une activité ALSH comme les mercredis ?

OUI **NON**

Le tarif serait le même que celui du mercredi.

NOM de l'enfant 1 :.....

Prénom de l'enfant.....

Classe :

NOM de l'enfant 2 :.....

Prénom de l'enfant.....

Classe :

Si 3 ème enfant :

Adresse mail Parents:1

Adresse mail Parents 2 :.....

Vos observations :

.....

.....

.....

Merci de nous faire parvenir ce questionnaire rempli

dès que possible et au plus tard le

Vendredi 18 février 2022

En mairie : sur place ou dans la boîte aux lettres de la mairie

par mail : regie.scolaire@bouleurs.fr,

mairiedebouleurs@wanadoo.fr